

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 octobre 2024

Séance ordinaire du **08 octobre 2024** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers : Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. URBAN Denis
Présents : 14
Absents : 01 Date de convocation : 30 septembre 2024
Nombre de procuration(s) : 1

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie (départ à 22 h) - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 40) - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : Mme SAETTEL Christiane (Mme SAETTEL a donné procuration à M. BENTZ Hervé)

4. Ordures ménagères - Information sur la nouvelle Délégation de Service Public

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le service de collecte et traitement des déchets ménagers sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, va faire l'objet d'une nouvelle Délégation de Service Public à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour une durée de 8 ans. Il présente au Conseil Municipal les différentes étapes de la procédure et les résultats de la consultation lancée en 2023. Il rappelle également que Mrs FREYD Damien et ROSFELDER Dominique sont les représentants de la commune au sein de la Commission Environnement et Déchets de la CCPO.

- 1 seul candidat a répondu à la consultation (le sortant ALPHA filiale de VEOLIA)
- le candidat a présenté 3 offres : 1 offre de base et 2 variantes

Objectifs de la nouvelle DSP :

- réduction de 30% de la production des déchets en 2030 par rapport à 2022
- meilleure valorisation des déchets
- réduction de l'empreinte Carbone du service de 30% (remplacement du camion benne bi-compartimenté dont le coût de maintenance est trop élevé par une benne neuve circulant au bio carburant)

Après négociation avec VEOLIA, l'assemblée délibérante de la CCPO en date du 25 septembre 2024, a retenu l'offre variante n° 2 de la Sté ALPHA qui va engendrer une évolution des services dès le 1^{er} juillet 2025 :

- Modification de la fréquence de collecte en porte à porte :
 - Ordures ménagères : 1 fois toutes les 2 semaines
 - Tri : 1 fois toutes les 2 semaines
 - Jour de collecte identique pour les ordures ménagères et pour le tri, alternativement (Pour Innenheim, maintien du jeudi matin)

- Départ de Mme Mélanie GRAUFEL à 22 h -

- Modification des horaires d'ouverture des déchèteries (réduction de l'amplitude horaire) et limitation à 26 passages en déchèterie/an
- Le délégataire fournira les moyens matériels et en personnel (ambassadrice du tri, agents mis à disposition à la CCPO, animation sur le compostage), pour l'exécution du service, pour l'information et la sensibilisation des usagers, la gestion des déchets et des déchèteries, la facturation

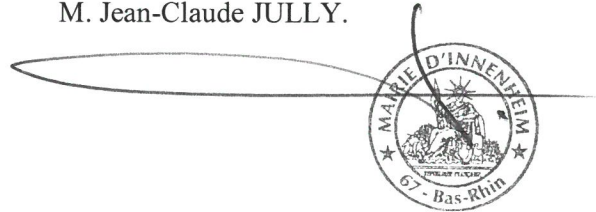
Le coût de ce nouveau dispositif est estimé à 2,9 millions d'euros/an.

Des actions de communication seront lancées très prochainement.

Le secrétaire de séance,
M. URBAN Denis



Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 22 octobre 2024
Le Maire,
M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le 23 OCT. 2024